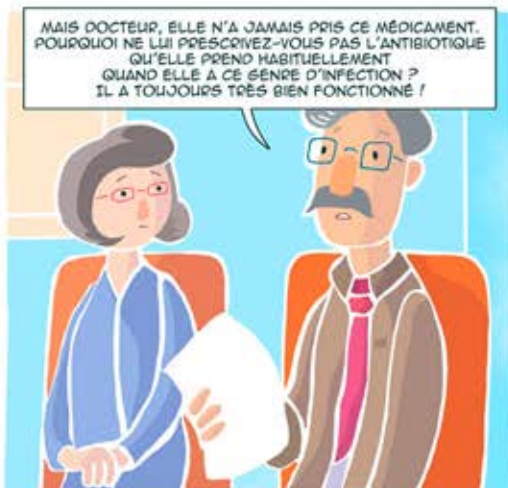




ALORS, VOYONS CET ŒIL.



TRÈS BIEN ! L'INFECTION EST PLUS LÉGÈRE, VOICI L'ORDONNANCE POUR L'ANTIBIOTIQUE.



MAIS DOCTEUR, ELLE N'A JAMAIS PRIS CE MÉDICAMENT. POURQUOI NE LUI PRÉSCRIVEZ-VOUS PAS L'ANTIBIOTIQUE QU'ELLE PREND HABITUELLEMENT QUAND ELLE A CE GENRE D'INFECTION ? IL A TOUJOURS TRÈS BIEN FONCTIONNÉ !



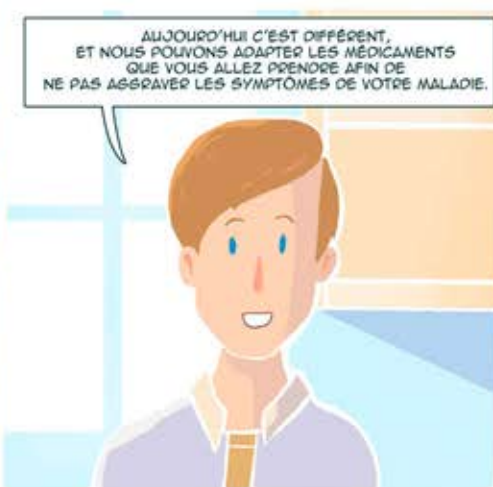
IL SE TROUVE QUE CET ANTIBIOTIQUE EST CONTRE-INDIQUÉ DANS VOTRE CAS, MADAME, CAR IL POURRAIT AGGRAVER VOS TROUBLES DE LA MÉMOIRE ET ENGENDRER DE LA CONFUSION. C'EST POURQUOI JE VOUS EN PRÉSCRIS UN AUTRE.



MAIS POURQUOI EN CHANGER MAINTENANT ?



LORS DE VOTRE DERNIÈRE INFECTION À L'ŒIL, NOUS NE SAVIONS PAS QUE VOUS AVIEZ LA MALADIE D'ALZHEIMER COMME VOUS N'AVIEZ PAS ENCORE ÉTÉ DIAGNOSTIQUÉE.



AUJOURD'HUI C'EST DIFFÉRENT, ET NOUS POUVONS ADAPTER LES MÉDICAMENTS QUE VOUS ALLEZ PRENDRE AFIN DE NE PAS AGGRAVER LES SYMPTÔMES DE VOTRE MALADIE.



ÇA ALORS ! JE NE SAVAIS PAS QU'IL Y AVAIT DES MÉDICAMENTS CONTRE-INDIQUÉS POUR LA MALADIE D'ALZHEIMER...



IL Y EN A UN CERTAIN NOMBRE ! CE QUI EST POSITIF DANS VOTRE CAS, C'EST QU'UN DIAGNOSTIC A ÉTÉ POSÉ TÔT.

ON PEUT DONC AGIR DÈS À PRÉSENT POUR ÉVITER QUE LES SYMPTÔMES DE LA MALADIE NE S'AGGRAVENT. C'EST CE QU'ON APPELLE DE LA PRÉVENTION SECONDAIRE.



TRÈS BIEN, JE COMPRENS. MERCI DOCTEUR.

MERCI DOCTEUR, AU REVOIR.